



Covid-19 et grippe : Il est temps de se faire vacciner !

Après presque trois ans de vie avec la Covid-19, il n'est pas toujours facile de maintenir les mesures de précaution nécessaires. Avec l'arrivée de l'automne, le virus de la grippe revient.

Nous pensons parfois que le coronavirus est principalement actif pendant l'hiver - mais c'est un défi qui dure toute l'année. Il est important de continuer à prendre des mesures de précaution, de se faire vacciner et de renouveler la vaccination si nos médecins le recommandent - surtout pour les plus fragiles d'entre nous.

Gardez à l'esprit que, tout comme les autres virus, le SRAS-COV-19 ne cesse d'évoluer. Les nouvelles souches du virus sont beaucoup plus transmissibles que les versions précédentes. En d'autres termes, il est plus facile de l'attraper.

Alors que nous ne cessons de penser et de parler du COVID-19, nous avons tendance à oublier la grippe. Le virus de la grippe peut être tout aussi grave que celui du COVID-19, et comme tous les virus, il évolue d'une année sur l'autre. C'est pourquoi il faut renouveler le vaccin contre la grippe chaque année.

Tous les vaccins sont conçus pour immuniser contre une menace sanitaire spécifique. Cela signifie que seul un vaccin contre la grippe peut aider à lutter contre les virus de la grippe.

N'hésitez pas ... Faites-vous vacciner !

Parlez-en à votre médecin ou à l'équipe soignante de votre centre de dialyse

Vaccination COVID-19

La vaccination contre le SRAS-CoV-2 peut réduire le risque que vous contractiez le COVID-19.

Si vous êtes infectés, la vaccination peut réduire le risque de complications plus graves.

Avec le temps, l'immunité du vaccin COVID s'amenuise. Plus le délai entre deux injections est important, moins votre protection est efficace et vous pouvez développer une forme grave de la maladie si vous êtes infecté.

Dans la phase actuelle de la pandémie, nous sommes confrontés à l'émergence de plusieurs nouveaux variants du virus du Covid-19 et à une reprise du nombre de contamination. Cette augmentation du nombre d'infection et de transmission entraîne un nombre croissant de maladies graves chez les personnes dont le système immunitaire est affaibli.

Le rappel de la vaccination, et le respect des mesures de prévention et de protection, augmentent la protection contre ces contaminations.

Lors de l'injection de la dose de rappel, vous

pouvez ressentir les mêmes effets secondaires que lors des vaccinations précédentes. Par exemple : douleur et gonflement du site d'injection, fatigue, maux de tête, ...

Comme pour les vaccins précédents, les effets secondaires graves sont rares. Votre médecin discutera avec vous des risques et des effets secondaires potentiels.

En France, la campagne de vaccination automnale a débuté le 3 octobre dernier. Les vaccins « bivalents » sont disponibles pour les rappels chez les professionnels de santé qui vaccinent en ville pour toutes les personnes éligibles selon les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS).

<https://www.ameli.fr/assure/covid-19/vaccination-contre-le-covid-19/vaccination-covid-19-mode-d-emploi>

Vaccination contre la grippe

Une vaccination contre la grippe peut réduire considérablement le risque de contracter le virus et de développer une forme grave de la maladie grippale.

Le virus de la grippe étant en constante mutation, il n'existe aucune garantie d'immunité naturelle ou vaccinale contre les virus précédents. C'est pourquoi il est nécessaire de renouveler la vaccination au début de chaque saison grippale. La période exacte de la grippe saisonnière peut varier. Il est donc recommandé de se faire vacciner dès que le vaccin est disponible.

Le vaccin lui-même ne peut pas provoquer la grippe, car la souche vaccinale ne contient pas de virus actif. Elle contient au contraire des particules inactivées qui ne peuvent pas provoquer de maladie respiratoire.

Il faut généralement entre deux et trois semaines pour que le vaccin soit efficace.

Comme tous les vaccins et médicaments, les vaccins antigrippaux peuvent également provoquer des effets secondaires, comme une sensation de fièvre, une rougeur ou un gonflement au point d'injection, etc. Ces effets secondaires disparaissent généralement en quelques jours et ne nécessitent pas de traitement.

La vaccination contre la grippe permet de limiter les risques :

- De contracter la grippe
- D'infection simultanée
- D'hospitalisation pour suspicion de COVID-19

La vaccination contre la grippe est recommandée pour les personnes particulièrement exposées aux risques de complications graves de la grippe (les personnes âgées de 65 ans et plus, ou atteintes de certaines maladies chroniques, les femmes enceintes, les personnes obèses, ...).

Pour les patients insuffisants rénaux, le vaccin est pris en charge à 100 %. Les patients éligibles identifiés par l'Assurance Maladie vont recevoir leur bon de prise en charge du vaccin, qui sera à retirer en pharmacie.

L'injection pourra être réalisée par le professionnel de leur choix ou dans leur centre de dialyse quand cela est possible.

